



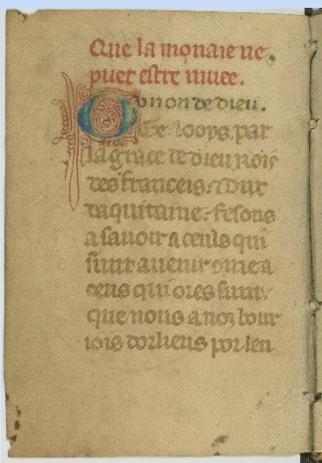
Chaque mois, une anecdote sur Janville-en-Beauce !

La Coutume et le Droit (2^e partie)

Le « détroit » de Janville (en d'autres termes, son « ressort ») présente l'avantage de ne pas être contesté ; il relève sans ambiguïté de la juridiction d'Orléans, et les résultats de l'enquête sont communiqués aux officiers du roi siégeant dans cette dernière ville. C'est chose faite en 1507-1508, les coutumes du pays janvillois étant intégrées à celles de l'Orléanais, imprimées une première fois en 1509, un an avant celles de Paris. La seule véritable pomme de discorde a porté sur les cinq baronnies du Perche-Gouet (Alluyes, Brou, Montmirail, Authon et La Bazoche-Gouet), qui, bien que tributaires d'une coutume locale et particulière rattachée à la coutume générale du bailliage de Chartres, ne relèvent pas du bailli de Chartres pour les appels des jugements des baillis locaux, mais... depuis 1316¹, du bailli de la châtellenie de Janville ! En 1509, le procureur du roi à Orléans prend appui sur cette réalité pour faire pression — en vain — sur les habitants du Perche-Gouet, afin qu'ils reconnaissent et s'associent à la coutume de l'Orléanais. Parfois, la situation est beaucoup plus complexe, ainsi à Mondonville-la-Saint-Jean — dont les coutumes sont écartelées entre celles de Chartres, Montfort-l'Amaury et Orléans, ou encore à Sainville, dont le « détroit » de coutume, qui de toute ancienneté dépendait du bailliage de Dourdan, est contesté à leur profit par les procureurs du bailliage et du présidial (tribunal ecclésiastique) d'Orléans, au motif que le village appartient à l'abbé et aux religieux de Saint-Benoît-sur-Loire... Il s'ensuit une double convocation adressée aux manants et habitants de Sainville (« Sanctville »), et même une troisième, émanant cette fois du bailliage d'Étampes. Comme on le devine, les enjeux ne sont pas seulement liés au territoire, mais aussi à la fiscalité... Dès leur publication, les coutumes font l'objet de vives contestations, souvent justifiées par leurs lacunes et de nombreux défauts de rédaction. Le besoin de les réformer apparaît vite comme une évidence, mais il s'agira d'un processus de longue haleine. Dans le cas de Janville et d'Orléans, il aboutit seulement en 1583 à la publication d'une version expurgée des lacunes et excès des officiers royaux, lesquels

avaient de toute évidence tenté en 1509 de réduire les coutumes locales et particulières, voire de les supprimer du texte adopté et diffusé, ceci au bénéfice d'un renforcement des coutumes générales. Pour ce nouveau travail de compilation et mise en forme, les habitants de Janville se font représenter par Charles Picoté, bailli d'Oinville-Saint-Liphard, Jacques Le Dagne, lieutenant particulier au siège de la châtellenie d'« Yenville », et Guillaume Morchoisne, substitut du procureur général du roi, également à Janville. À suivre... Illustration : *Coutume d'Orléans*, manuscrit du XIV^e siècle, <http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc45137q>

¹ L'appel, au siège royal de Janville, des causes commises par lui et ses sujets dans les cinq baronnies du Perche-Gouet, a été obtenu en 1316 par Robert de Joigny, évêque de Chartres ; précédent dont la jurisprudence est invoquée en 1509 par le procureur du roi au bailliage d'Orléans.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE Contact : mairie@janville-en-beauce.fr

Publication de la mairie de Janville-en-Beauce à 1000 exemplaires

Directeur de Publication : M. Stéphane MAGUET



Allaines-Mervilliers

Janville

Le Puiset

Le petit Janvillois

Edition Mars 2023

MARS BLEU 2023

Mois national de prévention et dépistage du cancer colorectal

En soutien à ceux qui luttent contre le cancer !

Venez participer à une

MARCHE BLEU

Samedi 11 Mars 2023



Départ à 14h30

Gilet jaune
obligatoire

Parcours de 6kms

Rue du Mail Colardeau (Parking derrière la mairie de Janville)

Participation à partir d'1 euro avec possibilité de faire un don

Ouvert à toutes et tous

La commune de JANVILLE-EN-BEAUCE se mobilise pour « MARS BLEU » en partenariat avec la ligue contre le cancer et tous les dons seront intégralement reversés à la ligue contre le cancer - Comité d'Eure-et-Loir

POUR INFO : À 50 ANS, C'EST LE MOMENT, UN SIMPLE TEST ET PRENEZ SOIN DE VOUS !!!



Le passage de la balayeuse est prévu :

le **mercredi 1^{er} mars** dans la commune déléguée du Puiset
le **vendredi 3 mars** dans la commune déléguée de Janville



Cinémobile à Toury

Dimanche 26 mars :

17h30 : Maurice le chat fabuleux

20h30 : Astérix et Obélix : l'empire du milieu

Lundi 27 mars :

16h00 : Les petites victoires

18h00 : Un petit frère



CARNAVAL DES
ECOLES PUBLIQUES
ET MATERNELLE
Vendredi 10 mars
Défilé dans les rues



ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024
LES INSCRIPTIONS C'EST
MAINTENANT

RDV SUR
coeurdebeauce.fr
JUSQU'AU 13 MARS 2023

Animations à la Librairie « Une page à écrire »



Vendredi 3 mars : 18h30 : Conférence sur l'art du rêve
avec Laurent Vitureau et dédicaces

Samedi 11 mars : 10h00 à 12h00 : Atelier dentelle de papier : 22 €

Samedi 25 mars : 15h00 : Rendez-vous avec des lecteurs : échanges sur nos lectures favorites

Vendredi 31 mars : 18h30 : Conférence aromathérapie (huiles essentielles et hydrolats) avec Marine Chuberre – participation libre

Plus d'infos sur : <https://www.unepageaecrire.fr/evenements/>

MEDIATHEQUE DE JANVILLE-EN-BEAUCE

Mercredi 22 mars, de 10h30 à 11h00 : comptines musicales pour les 2/7 ans.

L'abonnement à la médiathèque est gratuit pour les 0/14 ans domiciliés en la commune de Janville-en-Beauce.



Dimanche 19 mars 2023

61^{ème} anniversaire du
« Cessez le feu » de la
guerre d'Algérie
Inauguration de la rue
Gérard-Beaufort à
11h00



Nouveau lotissement du mail
du Jeu-de-paume

Les inscriptions pour la campagne
d'été des Restos du Cœur auront lieu
le **Jeudi 9 Mars de 9h à 12h**
et de **14h à 17h**

Au centre d'action sociale de Janville
Place Maurice-
Viollette

Renseignements
au 06.07.80.45.17



CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES 2023

Organisée par le Conseil
Municipal des Jeunes
de **JANVILLE-EN-BEAUCE**
Rendez-vous au Parc Feugereux,
Avenue Gambetta - Janville

SAMEDI 8 AVRIL à 16 H
Ouvert à tous les enfants de
moins de 10 ans - **GRATUIT**

Inscription obligatoire avant le
20 mars
Par mail. :

brigitte.polisano@gmail.com

Ou par SMS : 06 83 04 44 50



Thé dansant

Janville (28)

Dimanche 19 mars

de 14 h 30
à 19 h 30

Espace
Thierry la Fronde

Entrée 12 €

Biscuits offerts

avec

Dominique

et Stéphanie Floquet

Réservation : 06.72.94.33.67

06.07.80.45.17

Organisé par le comité des fêtes de Janville

Imprimé par nos soins

Ne pas jeter sur la voie publique

Collecte Nationale

Rendez-vous en magasins pour donner
des denrées alimentaires et des produits d'hygiène
ON COMPTE SUR VOUS!



**3 et 4
mars 2023**

collecte.restosducoeur.org

**Dans votre Intermarché
de Janville en Beauce**